



# L'écho du CEDAPA

Bimestriel d'informations techniques du Centre d'Étude pour un Développement Agricole Plus Autonome

n° 55 / septembre-octobre 2004 / 4 €

## >édito

## Aller plus loin dans le système herbager

Il y a en Normandie des paysans heureux en système herbager, qui ont du temps et un bon équilibre entre leur travail et leur vie privée. Des paysans qui, du coup, en arrivent même à se réjouir d'être si peu dépendants des aides PAC ! Je vous le répète, Heu-Reux

Voilà qui a de quoi réjouir dans le climat de morosité ambiante. Voilà qui a de quoi nous inciter à regarder par dessus la haie, histoire d'en tirer quelque enseignement sur nos pratiques et sur leurs possibles améliorations.

Nos amis normands n'aiment pas labourer, alors pour ne plus creuser la terre, ils laissent leurs prairies devenir permanentes. Mais s'ils ne cultivent plus les prairies, ils les chouchoutent ! Tout en suivant à la lettre l'idée de base de l'agriculture durable : le premier argent gagné est celui qu'on ne dépense pas. Les vaches produisent à la mesure "de ce que la nature veut bien leur donner" (voilà défini le rendement de la prairie) : peu importe le quota, ce sont au final les vaches qui décident. Zéro concentré, zéro maïs, zéro betterave, et le revenu est au rendez-vous.

Cette philosophie est éloignée de la plupart de nos fermes au Cedapa. Peut-être le contexte breton est-il trop différent. Peut-être aussi sommes-nous encore trop imprégnés des normes ambiantes : on se pose toujours des questions en terme de chiffre d'affaires ; on compare toujours le rendement de l'herbe à celui du maïs, comme l'entreprise à la Cuma. Il nous reste sans doute des séquelles de l'école d'agriculture, avec le maïs à 15 tonnes et le blé à 100 quintaux.

Ces expériences normandes peuvent sans doute nous inspirer des réponses nouvelles aux questions posées par la réforme de la politique agricole commune, en particulier aux systèmes herbagers<sup>1</sup>. Chacun sur nos fermes, avec nos moyens de production tels qu'ils sont, allons devoir réfléchir à de nouvelles voies, en regardant du côté de ceux qui ont poussé le bouchon au plus loin du point de vue économique. C'est le moment de se retrouver en groupe pour débattre... et calculer. Innover, comme nous y appelle le Ministre de l'agriculture, mais innover différemment, de manière durable, pour ne pas baser notre pérennité sur les hectares et le quota des voisins qui partiront avant nous.

Patrick Le Fustec, président du Cedapa

PS : l'extensification permet un bon vieillissement des prairies et, pas de doute, des paysans.

<sup>1</sup> La recherche de solutions sur nos fermes n'empêche pas le Cedapa de multiplier les contacts pour obtenir un traitement plus équitable dans la mise en place de la politique agricole commune pour les exploitations herbagères.

## > formations à venir

**14 octobre** : une journée sur la maîtrise des vivaces, avec René Divérres de la Chambre d'agriculture du Finistère sur le bassin versant du Haut-Blavet

**15 octobre** : même chose sur le bassin versant du Gouët

**21 et 28 octobre, 4 novembre** : trois journées pour envisager sur sa ferme la signature d'un contrat agriculture durable (CAD)

**Courant octobre** : une deuxième journée de formation sur les perturbations électriques et électromagnétiques en élevage est prévue - Renseignements au Cedapa.

**18 novembre** : journée sur le sol avec Jean-Marie Rivière sur le Haut-Blavet

**19 novembre** : même chose sur le Gouët

**Important** : les journées organisées sur des bassins versants sont ouvertes à tous les agriculteurs.

## >dans ce numéro

► p 2 : actualités Cedapa et réseau  
► p 2 et 3 : les OGM, la résistance bretonne s'organise

► p 4 et 5 : des expériences encourageantes de commerce équitable, local et durable

► p 6, 7 et 8 : fermoscopies normandes, et les impressions de voyage des agriculteurs du Cedapa

## >rendez-vous

● **7 octobre** : assemblée générale du réseau agriculture durable

● **21 octobre** : colloque de la ligue de protection des oiseaux (LPO), "comment et pourquoi des agriculteurs s'engagent-ils dans une stratégie environnementale ?"

● **28 octobre** : colloque de l'AFPF (association française pour la production fourragère) sur "la politique laitière : réforme et conséquences sur les systèmes fourragers"

● **18 et 19 novembre** : colloque de la société française des économistes ruraux (SFER). Le Cedapa y présente le résultat d'une étude sur les résultats économiques des exploitations laitières herbagères. Le réseau agriculture durable et le Gradel (équivalent du Cedapa en Loire Atlantique) y participent également.

● **fin novembre ou mi-décembre** : assises régionales du développement durable

## > actu cedapa et réseaux

### ■ L'assemblée générale du réseau agriculture durable a lieu le 7 octobre en Mayenne

Au programme : après la réforme de la PAC, quelles exploitations laitières pour demain. Trois interventions pour tenter de répondre à la question : les résultats économiques des exploitations laitières économies par Catherine Le Rohellec (animatrice du RAD), l'efficacité économique au regard de la comptabilité de l'exploitation par François Berrou (AFOCG de la Mayenne), et l'impact de la nouvelle politique laitière sur les systèmes fourrager, par un intervenant de l'institut de l'élevage. L'assemblée générale se tient sur l'exploitation de Dominique Mounier, à Pommerieux.

Renseignements au Cedapa, 02.96.74.75.50

### ■ Les laitiers herbagers font le supplément d'Entraid'ouest

Les groupes d'agriculture durable, dont le Cedapa, ont travaillé à la réalisation de ce supplément de rentrée du magazine des Cuma

Entraid'ouest. Différents témoignages d'éleveurs laitiers en système herbe mettent en évidence la cohérence économi-que, environnementale et sociale du système herbager. Sans oublier l'injustice de la réforme de la PAC :

"nous serions pénalisés d'avoir eu raison trop tôt", s'insurge Denis Gaboriau du Gradel (44). Et l'économiste Christian Mouchet de rappeler : "il est important de mesurer l'efficacité économique au-delà de l'exploitation, au sens strict. L'emploi, l'occupation du territoire, l'énergie sont trois critères où les exploitations en système autonome du Réseau Agriculture Durable apportent un plus".

### ■ Un nouveau cahier technique sur l'efficacité économique en préparation

On y retrouve les témoignages des éleveurs du supplément Entraid'ouest et beaucoup d'autres expériences. C'est un outil indispensable pour tous ceux qui souhaitent décoder les bases de la compta-gestion, et disposer de données quant à l'impact des systèmes herbagers économies sur l'environnement, l'emploi, la consommation d'énergie...

Pour le réserver téléphoner au 02 99 77 39 18



### ■ Les CIVAM de l'ouest veulent des politiques pour garder les producteurs

Dans un communiqué de presse, les Civam dénoncent "la baisse du prix du lait qui menace aujourd'hui la viabilité de nombreuses exploitations de l'Ouest" et rappellent que "ce n'est pas en éliminant les hommes et les femmes d'un secteur économique qu'on en prépare l'avenir !". Les Civam de l'Ouest demandent aux pouvoirs publics "de réagir en soutenant les exploitations pratiquant l'agriculture durable, plutôt que de se rendre complices d'une concentration et d'une industrialisation toujours. Ils les invitent à élaborer des plans régionaux inspirés de la mesure "systèmes herbagers" utilisée dans le cadre des Contrats Territoriaux d'Exploitation.

### ■ Un séminaire européen sur la politique agricole et les petites fermes

Au programme : la problématique des petites fermes en Europe, des ateliers sur les enjeux économiques et sociaux des petites fermes, la PAC et les petites fermes avec deux intervenants du Parlement européen, et de la Commission européenne.

Les 28 et 29 octobre, au lycée agricole de Aix-Valabre (Bouches du Rhône), organisé la coordination paysanne européenne.

Renseignements à la Confédération paysanne : 01 43 62 04 04

### ■ L'agenda du jardinier 2005 en librairie

"Douze jardiniers, douze marottes" : douze collaborateurs de la revue les Quatre saisons du jardinage présentent une technique, un tour de main, une plante fétiche ou un outil, pour les jardiniers à la recherche de méthodes naturelles et efficaces : la grelinette, le compost, les brebis tondeuses, ou l'utilisation du lait contre les maladies fongiques... Avec, en prime, le calendrier lunaire.

Contact : Terre vivante, 04 76 34 80 80

## > Il est temps...

- de vérifier que tout est en ordre dans les bâtiments pour accueillir les animaux
- plus que temps, de surveiller les attaques de limaces sur les pâtures neuves
- de traiter les jeunes semis de pâtures si besoin (rumex)
- de traiter les rumex et chardons en localisé
- de commencer à raser les parcelles
- de supprimer les paddocks, pour ceux qui passent en full en hiver, ou d'agrandir les parcelles par rapport à la portance
- de commencer la transition vers la ration hivernale, si ce n'est déjà fait
- de penser à ensiler son maïs !
- de prévoir de s'inscrire aux formations
- de faire un bon stock de romans pour les longues soirées d'hiver

## > OGM, en bref

### ■ 45% des aliments pour les animaux analysés sont exempts d'OGM

43% en contiennent moins de 1%. 12% sont à plus de 1% d'OGM : il s'agit dans tous les cas de produits contenant du soja. 40 matières premières et 11 aliments pour animaux ont été analysés par la répression des fraudes.

### ■ Le sang des vaches nourries aux OGM toujours en attente d'analyse

Un essai a été mené en 1998 et 1999 pour déterminer si l'on retrouve dans le sang de vaches nourries au maïs OGM des transgéniques. Le sang prélevé alors avait été congelé dans l'attente d'une méthode fiable d'analyse. Aujourd'hui la méthode existe, mais les financements sont incertains. Le ministère de la Recherche a d'abord refusé puis finalement accepté de financer partiellement les analyses. L'Afssa, jusqu'alors partenaire du projet, invoque quant à elle d'autres priorités.

### ■ Le 7 octobre la Région Bretagne doit délibérer sur les OGM

Une délibération qui devrait marquer le début d'une action de la région sur les OGM. Par ailleurs, la Région a mandaté l'association Cohérence pour réaliser une étude de faisabilité d'une Bretagne non OGM.

### ■ Trois niveaux de traçabilité du soja non OGM

Le soja tracé depuis la semence (type trasoy, utilisé dans la filière de produits Carrefour), le soja tracé depuis la production (type Milsoy) et le soja déclaré non OGM après analyse à l'arrivée au port (le soja dit PCR négatif). Le soja PCR négatif doit néanmoins être étiqueté comme étant "susceptible de contenir des OGM", car on ne peut apporter la preuve que la présence d'OGM, si elle est inférieure à 0,9%, est fortuite. Cette position de la répression des fraudes pourrait néanmoins s'assouplir.

### ■ Les fabricants d'aliments de plus en plus favorables à un étiquetage des produits animaux

"Puisqu'on a l'obligation d'étiqueter l'alimentation animale, autant qu'on puisse en tirer un bénéfice sur le produit fini". Selon Cohérence, de plus en plus d'opérateurs bretons partant de ce raisonnement ne sont plus hostiles à voir apparaître des étiquettes "produit avec des OGM" sur les viandes, le lait ou les œufs.

# La résistance bretonne aux OGM s'organise

**La région Bretagne vient de signer un accord avec le Paraná (Brésil), pour soutenir sa démarche non OGM. Un premier pas qui encourage les associations engagées contre les OGM à lui demander davantage...**

92% de la production de soja du Brésil est non OGM. Le Brésil est le deuxième producteur au monde de soja, derrière les Etats-Unis. Près de 60% des importations de la Bretagne viennent de l'état du Paraná, qui a fait le choix d'une production non OGM : la bataille des OGM, même en Bretagne, n'est pas perdue. C'est en tout cas le pari que semble vouloir faire la région Bretagne, qui a organisé un voyage dans l'état du Paraná, et mandaté l'association Cohérence pour réaliser l'état des lieux des OGM en Bretagne.

## L'urgence, la résistance aux OGM

Premier constat : la situation du Paraná "est une réalité complexe, qui pose fondamentalement des problèmes éthiques", selon Pascale Loget, vice-présidente du Conseil Régional. 1800 camions de soja arrivent chaque jour au port de Paranaguá, le principal port de l'état du Paraná. Le Paraná produit 27% de la production brésilienne de soja, après les USA. "Le Brésil et l'état du Paraná sont fragilisés par la monoculture du soja, qui entraîne la diminution des cultures alimentaires locales, et la destruction de la forêt amazonienne". Un brésilien a rappelé aux voyageurs qu'"on produit 5 kg d'aliments par jour et par habitant dans l'état du Paraná, mais un tiers de la population ne mange pas à sa faim"

Néanmoins la lutte contre les OGM, "c'est une course de vitesse", rappelle Arnaud Apoteker de Greenpeace. Sans compter que "le Paraná n'est plus la région où se développe le soja, et les infrastructures qui se montent dans les états voisins sont encore plus énormes !" Il y a donc différents niveaux d'urgence : "d'abord résister aux OGM sur tous les fronts", rappelle Pascal Loget : "conserver le peu qu'il reste de soja français, soutenir l'action des maires des communes sans OGM, et bien sûr soutenir les filières non OGM comme celles du Paraná"

## Une course de vitesse

Le choix non OGM du Paraná est menacé. Les transnationales, d'abord, tentent continuellement de polluer les silos. L'objectif : rendre impossible toute différenciation des produits OGM et non OGM, conformément à la doctrine

américaine qui veut que le produit OGM ne justifie en rien un étiquetage différent. "Monsanto perd 60 millions de dollars de royalties parce que la Paraná ne produit pas de soja OGM !", explique René Louail de la coordination paysanne européenne (CPE). Le Brésil par ailleurs vient de voter une loi fédérale sur la biosécurité, qui risque de favoriser la pénétration d'OGM sur tout le territoire brésilien, y compris l'état du Paraná.

Soutenir la démarche du Paraná est donc le premier objectif de la déclaration d'intention entre la région Bretagne et le Paraná : les deux partenaires y disent "défendre le principe de précaution, et refuser la marchandisation du vivant qui restreint la liberté des agriculteurs, notamment à produire leurs semences et menace la biodiversité". Par ailleurs, le gouverneur de l'Etat du Paraná "réaffirme les orientations données aux ports de Paranaguá et d'Antonina pour garantir à la Bretagne et aux autres régions européennes l'im-

portation de produits exempts d'OGM".

## Mettre en oeuvre le non OGM

Du côté des associations membres de Cohérence, il s'agit maintenant de pousser la Région Bretagne à aller plus loin : favoriser l'utilisation de non OGM dans la restauration collective (lycées, hôpitaux...), communiquer sur les dangers des OGM, conditionner les aides régionales pour les activités portuaires ou l'agriculture à l'organisation de filières non OGM, soutenir la production de protéines locales et le développement d'une agriculture moins gourmande en protéines importées.

Avec un objectif clair : créer des doubles filières OGM et non OGM coûte cher. Mieux vaut donc supprimer la filière qui ne répond à aucune demande des consommateurs, la filière OGM !

## ■ La recherche d'un approvisionnement en soja non OGM n'est-elle pas un abandon de la recherche d'une plus grande autonomie en protéines ?

Question à Jean-Yves Griot, président de Cohérence et ex président du Réseau agriculture durable.

L'Europe importe 70% de ses besoins en protéines en alimentation animale. C'est le résultat d'un accord entre les USA et l'Europe agricole des années 60 : l'Europe pouvait protéger son marché commun agricole mais devait en contrepartie laisser entrer sans droits de douanes les aliments du bétail. C'est la principale explication au formidable développement des élevages hors sol de volailles et de porcs en Bretagne : on pouvait acheter les aliments au prix mondial et vendre ses produits animaux au prix garanti européen. D'où une certaine rente de situation et les concentrations animales à l'Ouest, avec les conséquences que l'on connaît.

Aujourd'hui cette rente de situation est en voie de disparition. D'où la crise qui frappe l'aviculture et qui s'approche de la production porcine. L'objectif doit être de reconquérir progressivement notre autonomie en protéines, au niveau européen et aussi au niveau régional ce qui impliquera d'avoir des élevages liés au sol.

Cette autonomie en protéines, c'est l'arlésienne. On en parle depuis longtemps, depuis l'embargo sur le soja dans les années 70. Le premier plan protéines a été le plan Calet en 1974. Notre dépendance n'a fait que croître. La France importe aujourd'hui 5 millions de tonnes de soja par an. Dans le cadre de l'OMC, on ne peut revenir en arrière sur des avantages tarifaires accordés précédemment, c'est à dire des importations sans droits de douane, sauf à accorder des compensations ailleurs. L'Europe manque d'ambition dans ce domaine, comme dans d'autres. Une telle dépendance est pourtant une fragilité pour notre sécurité alimentaire.

Le Brésil est notre fournisseur de soja à 90 %. C'est le premier pays agroexportateur net dans le monde devant les USA et la Thaïlande (l'union européenne est importatrice nette) avec un excédent de 25 milliards de dollars en 2003, ce qui n'empêche pas 56 millions de Brésiliens de souffrir de la faim.

Oui nous avons toujours autant de raison de vouloir être moins dépendants des importations de soja... dans l'intérêt bien compris de nos sociétés ici et là-bas. Cela renvoie à l'idée de souveraineté alimentaire qui faut faire progresser. En attendant, si nous devons encore importer du soja, qu'il soit pour le moins non OGM.

## Le Panier bio

# L'épicerie du village renaît grâce aux algues vertes

**Il ne suffit pas de lutter contre les algues vertes. Encore faut-il aider les agriculteurs qui travaillent bien. C'est ainsi que des consommateurs ont rouvert une épicerie de village à Saint-Michel en Grève, en s'appuyant sur des producteurs locaux, bio et durables.**

Saint-Michel en Grève avait tout pour devenir une des plus belles stations balnéaires du Trégor. Mais avec ses algues vertes, la commune est devenue l'un des exemples de la pollution au phosphore et à l'azote des Côtes d'Armor. Excédés par ce phénomène, un groupe de consommateurs et de paysans constate l'échec des actions menées contre cette "marée verte". "Nous avons alors cherché un moyen pour soutenir les agriculteurs qui font bien" explique Mme Le Bozec, Présidente de l'association "le Panier bio". Comment ? En achetant leurs produits, pardi ! Un article paru dans la presse, une réunion rassemblant une vingtaine de personnes, producteurs et consommateurs, et une enquête auprès des personnes sensibilisées pour évaluer la demande : en quelques mois, l'association Le Panier bio est créée, à l'automne 2003.

### "Ne pas être des consommateurs passifs"

L'association est initialement hébergée dans une yourte, où les 100 adhérents, militants pour l'environnement, ou personnes tout simplement désireuses de "manger mieux" se retrouvent le samedi, de 11 h à 15 h. Chacun y effectue ses commandes ou récupère les produits commandés, directement auprès des producteurs. Certains producteurs sont présents avec leurs marchandises, pour communiquer sur leur travail, leur mode de production, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, etc... Les achats s'effectuent par commande à la semaine pour les légumes, les fruits, le pain et les produits laitiers, ou au mois pour la viande, l'épicerie, les boissons, ou les produits d'entretien. "Chacun s'implique dans la mesure de ses disponibilités dans le fonctionnement de l'association. Notre désir étant de ne pas être des consommateurs passifs mais des consom'acteurs" indiquent les responsables du Panier bio.

La yourte devient trop étroite. L'association, qui compte beaucoup de demandeurs d'emplois, décide de rouvrir

une épicerie à Saint-Michel, qui en manque depuis trois ans : "pour créer une activité un peu rentable, il fallait un local et un statut commercial". Autre objectif, "toucher un public plus large de consommateurs, qui n'ont pas forcément le temps ou la volonté de s'investir dans une association".

### Deux emplois créés

L'épicerie de village "bio et commerce équitable" est inaugurée le 12 juillet dernier. Douze producteurs locaux de légumes, lait, œufs, fromages, viande, pain, cidre... proposent leurs produits. On y trouve également du thé, du café, des épices, etc... issus du commerce équitable avec les pays du Sud, ainsi que des produits ménagers. "Ce projet consacre la professionnalisation d'une activité menée jusqu'ici par une association composée de bénévoles", explique Mme Le Bozec. Le Panier bio emploie aujourd'hui deux personnes à mi-temps.

"Au premier abord, les gens de Saint-Michel étaient assez sceptiques : ils avaient peur que le terme "bio" implique d'ingérer des pilules et des prix trop élevés. Petit à petit, par curiosité, les gens sont venus et aujourd'hui, certains viennent tous les jours ! Cela leur permet de faire leurs courses facilement lorsqu'elles n'ont pas de moyen de transport, et de rencontrer du monde". "L'aspect pédagogique prend aussi une place importante", explique Marielle, bénévole de l'association puis employée de l'épicerie. "Certaines personnes nous réclament des pommes en été. A nous de leur expliquer qu'en août les pommes viennent d'Argentine. Cela vaut-il la peine ?".

### Pas s'agrandir, mais susciter d'autres projets

L'épicerie "le Panier bio" envisage d'acquérir un véhicule équipé et aménagé pour s'approvisionner, livrer ses clients, y compris

les collectivités, et pour vendre sur les marchés, et dans les bourgs ruraux. Un investissement qui devrait permettre l'embauche d'une troisième personne à mi-temps. "Notre objectif n'est pas de nous agrandir, mais d'essaimer, afin que des structures similaires se montent un peu plus loin. On est prêt à conseiller des groupes de personnes motivées".

Marie-Laure Le Goff, Cedapa



### ■ les yaourts Terre et Ciel, issus de l'étude du Cedapa sont en vente, aux Voisins de panier du Mené, et en grandes surfaces

Les points de vente où vous pouvez les trouver :

**Zone de Saint-Brieuc :** Leclerc Plérin, Viveco Légué, Intermarché Saint-Quay-Portrieux, 8 à 8 Hillion, Casino et Leclerc Ploufragan, Intermarché Trégueux,

**Trégor :** Intermarché Paimpol, Marché U de Plouaret, Leclerc Lannion, Leclerc Guingamp, Intermarché de Perros

**Mené - Centre-Bretagne :** les Voisins de panier du Mené, Casino Plessala, Intermarché Merdrignac, Ecomarché Plouguenast, Leclerc Loudéac

**Est du département :** Leclerc Lamballe, Super U Plancoët

**Hors département :** Leclerc Saint-Grégoire, Super U Saint-Méen, Super U Montfort, Leclerc et Intermarché Pontivy.

# Echanger en toute confiance

**Acheter localement à des producteurs que l'on connaît : l'association Voisins de panier crée le lien producteurs-consommateurs depuis fin 2003. Avec un objectif plus large : contribuer à son niveau, à rendre le monde meilleur, plus équitable et plus solidaire.**

"Maintenant, on fait quoi ?" se demandent quatre copains, à l'issue du rassemblement du Larzac, en août 2003. Ces quatre habitants du Mené se sentent "frustrés en tant que consommateurs, par rapport à l'environnement, la santé publique, l'économie", mais se disent "c'est aussi nous, qui avons le pouvoir d'influencer les choses". Une démarche "de fourmis" pour rendre les rapports entre les personnes plus équitables et plus solidaires.

Ils font une première réunion, en février 2004, en invitant chacun 15 personnes de leur connaissance : 50 personnes viennent grâce au "bouche à oreille", révélant une réelle attente de la part des habitants du Mené. Première difficulté : "ça allait dans tous les sens, autour de la bouffe". "On voulait mettre en place un circuit, le plus convivial et le plus populaire possible entre des consommateurs frustrés d'acheter des produits chers, pas forcément bons, et des agriculteurs qui réfléchissent à la question et n'ont pas de relais avec les consommateurs", raconte Blaise Berger, trésorier et cofondateur des Voisins de paniers. L'idée a donc été de ramener tous les produits dans un point central, les mettre dans un panier, et les distribuer.

### **Autour de la bouffe, ça allait dans tous les sens**

L'association est née, et lance une période expérimentale de deux mois, entre mai et juillet 2004, permise par l'obtention d'une subvention européenne : "tout le monde savait qu'il y avait un droit à l'erreur". Huit échanges ont lieu, "grâce à la mobilisation de chacun", explique Jacky Guyot, ancien président. Les adhérents, aujourd'hui une centaine, se situent dans un rayon de 20 km autour de Moncontour : ils sont issus des bassins de vie de Saint-Brieuc, Loudéac, Merdrignac et Lamballe.

Viande, légumes, produits laitiers, farine, pain, miel, cidre, œufs, produits secs (lentilles...) peuvent être commandés d'une semaine sur l'autre. Produits bio, durables, fermiers, le label a peu d'importance aux yeux des Voisins de paniers. "Finalement, ce qui compte, ce n'est pas l'origine du produit, c'est de remettre l'humain au centre de l'échange. Le but, c'est de réhabiliter la confiance. Je m'en fous que ton produit soit labellisé. Mon critère principal pour acheter des produits chez toi, c'est de comprendre ce que tu fais". Ainsi, la "sélection" des agriculteurs se fait sur la base de l'éthique, de l'ouverture, de la volonté de communiquer et de produire de la qualité : "Aujourd'hui, on se connaît tous !". Le "Réseau", comme ils se nom-

ment eux-mêmes, souhaite ne pas faire d'ombre aux commerces locaux, de plus en plus rares : "si l'association devait se diluer dans les commerces locaux, ça ne serait pas un échec, bien au contraire !".

De nombreux sujets gravitent autour du produit alimentaire : énergies renouvelables, écoproduits... "L'échange de produits alimentaires est une première réponse à toutes les questions qui se posent. Un exemple : il y a des personnes en situation précaire (chômeurs, RMistes, intermittents...) parmi nous, pour lesquelles l'accès à des produits de qualité est difficile."

### **Le social aussi**

L'une des priorités, dans le futur, est de consolider la logistique des Voisins de paniers, tant sur le plan humain que matériel. Ils recherchent donc un local, un équipement en chambre froide, et une logistique informatique et de communication (fax...). Le but est aussi de créer un poste de coordinateur dès septembre 2004. "Dans le recrutement, nous serons très vigilants à favoriser les candidatures issues de personnes aux statuts précaires", expliquent les protagonistes.

L'autre projet est aussi de créer un lien papier ou Internet. Objectif : "montrer que le produit vient d'à côté de chez nous", ce qui définit la traçabilité, vue par les Voisins de paniers.

Marie-Laure Le Goff, Cedapa

### **Du commerce équitable...**

Pour Guy Durand, professeur à l'Ecole Nationale Agronomique de Rennes et premier président de Max Havelaar France, le commerce équitable n'a pas vocation à se généraliser. Il est là "pour se substituer provisoirement aux politiques publiques, qui font souvent défaut dans les pays du Sud..." et parfois aussi dans les pays du Nord !

C'est donc aussi "un outil pédagogique pour faire prendre conscience aux consommateurs de leur responsabilité".

### **■ Faire connaître et consommer des produits agricoles locaux, biologiques et durables dans les Côtes d'Armor**

C'est l'objectif d'une action menée conjointement par le Cedapa, le Gab et la Frcivam, avec le soutien du Conseil général des Côtes d'Armor. Il s'agit d'aider des acteurs de terrain (agriculteurs, consommateurs, élus) à mettre en œuvre des actions de promotion ou d'éducation citoyenne sur les produits de l'agriculture biologique et durable. Quelques exemples d'actions :

- ↗ un repas bio-durable dans des cantines scolaires, accompagné d'une animation sur l'agriculture bio et durable
- ↗ une formation de cuisiniers de la restauration collective : pour apprendre à retrouver le goût des bons produits
- ↗ la création d'une plate-forme d'échange d'informations et d'écoproduits, "Bio pôle" : site internet, centre de documentation, centralisation de commandes et livraisons...
- ↗ une animation et vente hebdomadaire de produits bios et durables en partenariat avec un Comité d'Entreprise
- ↗ une exposition, vente, dégustation de produits bio et durables dans un quartier de Saint-Brieuc
- ↗ un appui à des agriculteurs pour la création de la laiterie paysanne, qui fabrique des produits laitiers à partir de lait herbager.

# Le bonheur est dans les prés... normands

Patrick Le Fustec ne veut pas raconter son voyage en Normandie: "i z'avaient qu'à venir", bougonne-t-il déçu de la faible participation des agriculteurs. N'empêche, lui est content d'avoir vu des paysans heureux, "qui se moquent du découplage des aides, des références historiques Pac, des contrôles" (voir l'édito) et comme d'habitude il rapporte que "c'est sur les fermes que j'ai appris le plus".

**Gaec des Maréchaux, Bérigny**

## "La prairie naturelle, une fortune colossale"

Au Gaec des Maréchaux, à Bérigny, ils sont quatre : les parents et deux fils, installés en 96 et 2001. 200 000 litres de lait vendus, 40.000 litres produits pour les veaux et 80 hectares de prairies naturelles, toutes pâturées. "En Normandie, il y a beaucoup de prairies permanentes, mais chez ceux qui n'ont pas un système basé sur l'herbe, ça sert juste à promener les animaux". Au Gaec Maréchaux, la prairie naturelle est au contraire "une fortune colossale". "Ce qui me différencie d'André Pochon, explique le père, c'est que lui cultive l'herbe, et moi je la fais valoir". Pour passer de la prairie temporaire à la prairie permanente, "il y a un moment de flottement, c'est là qu'il faut être patient". Et ça paye... à condition d'entretenir les prairies : pas de charrue, jamais d'azote, surtout de l'amendement et du fumier. "Je fais très attention à l'humus et le chargement à l'hectare n'est pas important", 1,1 UGB par hectare. Aucune intervention mécanique, "uniquement l'ébouuseuse au printemps pour niveler le sol (taupinières) et pour éviter les refus" ; une seule coupe de foin, "plus ça épouse le sol". Le fumier est épandu sur les parcelles fauchées et toutes les prairies reçoivent 800 kg de lithotamne par hectare tous les deux ans.

Le pâturage se fait au fil avant, - et fil arrière, uniquement au moment de la flambée de croissance -. La taille de la parcelle est toujours variable : "l'avancée du fils est gérée en fonction de l'observation des animaux, de leur nombre, de la pousse d'herbe, de la portance, de la production de lait, de leur besoin d'ombre...". Et beaucoup... au ressenti. Ainsi, la qualité de la prairie se juge "au comportement des vaches" : "quand elles arrivent dans une bonne prairie, les vaches sont très paisibles ; elles mangent de manière régulière. Le premier jour elles mangent le bon et reviennent sur les refus le lendemain".

Les vaches pâturent toute l'année, mais elles ren-

### Au Gaec des Maréchaux

4 actifs, les parents et deux fils

45 vaches laitières  
200.000 litres de lait vendus  
40.000 litres de lait produits pour les veaux  
5 boeufs produits par an

**EBE pour 1000 litres de lait produits :** 312 euros, contre 160 euros pour 1000 litres en moyenne pour les exploitations du réseau agriculture durable



### Du trèfle dans les prairies permanentes au Gaec des Maréchaux.

**"Il ne faut pas croire que dans ces systèmes extensifs tu laisses les animaux et ils se débrouillent. La gestion de l'herbe est très pointue", Jean-Pierre Guernion (Hillion, Cedapa).**

trent la nuit du 1<sup>er</sup> décembre au 15 mars "pour qu'elles se couchent au sec". En plus, elles ont seulement du foin, distribué au champ de septembre à mars : surtout pas au ratelier, mais étalé sur le champ. "Cela permet de ressembler les prairies, car on fait toujours du foin de mi-juin à mi-juillet, quand il y a des graines". Pas trop de foin perdu ? "Beaucoup moins qu'avec un ratelier. Il n'en reste même pas une brouette..." Il importe aussi de bien répartir les bouses : "le bac à eau est déplacé tous les jours, et ni le foin ni l'eau ne sont placés à côté de la barrière ; les bouses, c'est une richesse". De même le pâturage au fil se fait une fois dans le sens de la longueur, la fois suivante dans le sens de la largeur. Sur ces prairies le foin est vite fait : "si je fauche le lundi soir, je fane le mardi matin avec la rosée, puis le mercredi matin, et j'andaine et je presse l'après midi". Mais la faucheuse "ça appauvrit le sol". Les refus ne sont donc jamais fauchés : "au pâturage hivernal, les vaches les mangent car elles auront besoin de sec". Et la maîtrise du salissement des prairies ? "On n'utilise pas de produits phytos, les rumex sont arrachés. Plus on avance dans la prairie naturelle, et en particulier au-delà de 10 ans, plus la terre est saine, et moins il y a de rumex". Les chardons ? "On fait attention de faucher les parcelles les plus sales en premier. Les chardons sont fauchés quand le bouton floral se forme". Et surtout, ils évitent de défoncer les parcelles : "lorsqu'il y a des périodes humides, je gère avec le fil arrière, je leur mets plus grand".

### Philippe Charles

## Transmettre un patrimoine

C'est le contexte local de déprise foncière qui a conduit Philippe Charles vers un système extensif : de 50 ha et 100 000 litres de lait il est passé à 137 ha pour 213 000 litres de lait, et un chargement de 0,85 UGB/ha. Le Pays d'Auge attire beaucoup plus les résidents secondaires que les agriculteurs. Résultat : de nombreuses terres se retrouvent sans repreneur, en particulier les terrains accidentés. Philippe a ainsi 86 hectares sur les 137 sans bail, des surfaces qui appartiennent en général aux résidents secondaires : "une vente d'herbe", selon le terme local. "C'est une grande chance pour l'extensification, mais ce sont aussi des contraintes : certains ne veulent pas d'animaux sur leurs terres, d'autres ne veulent pas de tracteurs quand ils sont là..."

Philippe n'achète ni concentrés, ni minéraux, ni semences, ni phytos, et très peu de paille : seules



les vaches laitières rentrent de la mi-décembre à la mi-mars. Ajoutons à cela juste 4000 litres de fuel. L'entretien des prairies : "je ne passe pas de herse, je fais en sorte de ne pas abîmer les prairies". Pas d'amendement non plus, même si le pH est très bas (5 environ) : "la charge de l'amendement ne rapporte pas suffisamment". Il fauche beaucoup pour ne pas être dépassé par l'herbe, garde 60 tonnes de foin pour ses animaux et en vend environ 200 tonnes.

#### **Attention à la portance**

Les animaux qui hivernent à l'extérieur ne sont pas affouragés au champ : "je garde le regain sur pied pour l'hiver". Il surveille la portance et fait beaucoup tourner les bêtes au besoin. La saison des foins s'étale donc sur deux mois : "c'est la grosse période de travail, d'autant plus qu'on a plus de 1000 pommiers sur l'exploitation, et qu'on fauche sous les pommiers". Sans compter les terrains en pente, les friches, les fouilles de sanglier : "on a beaucoup de casse". Pour l'aider Philippe a employé un salarié à mi-temps sur l'exploitation pendant onze ans. Aujourd'hui il s'appuie sur le travail de ses trois fils, encore à l'école, mais déjà passionnés d'agriculture : "le travail des enfants correspond à 0,7 UTH". Pour garder la tradition locale "et familiale", il replante des pommiers haute tige : "c'est moins productif que les basses tiges et il faut attendre sept ans pour que la production commence". Sans compter que les pommiers gênent un peu la production d'herbe. Qu'importe, Philippe est attaché au patrimoine.

L'exploitation pêche un peu au niveau de la durabilité sociale ? "Oui, mais je ne veux pas être en Gaec. Ici, c'est plus individualiste qu'en Bretagne". Son objectif : "pouvoir transmettre à chacun de mes enfants la même chose que j'ai eue de mes parents".

D'après Jeanne Thiébot

**Philippe Charles**  
1 UTH

213.000 litres de lait vendus

une dizaine de boeufs produits par an

200 tonnes de foin vendues

en 2003, 87 tonnes de pommes vendues

Charges opérationnelles : 8% du produit

EBE/produit brut : 53%

**Rémy Le Guen,  
Jean-Pierre Guernion et Jeanne  
Thiébot**



## Impressions de voyage

### **Les prairies permanentes : patience, économie et humilité**

**Tout n'est pas transposable, loin s'en faut. Mais ces expériences normandes apprennent sur la recherche d'un autre équilibre entre le sol, les animaux, l'homme et même l'économie. Impressions de Jean-Pierre Guernion et Rémy Le Guen.**

**Jean-Pierre Guernion, éleveur laitier à Hillion en GAEC**

Au pays des pommiers, l'équilibre entre le sol, les animaux et l'homme est un vecteur d'autonomie. Selon Joseph Pousset, agronome consultant dans l'Orne, c'est l'intervention de l'Homme qui fait passer la prairie naturelle à la prairie permanente. La démarche normande de "faire valoir" ses prairies, nous ne la connaissons pas ou peu en Bretagne, car nous pensons que l'équilibre se situe dans la maîtrise des rotations culturelles, avec des apports raisonnés en éléments fertilisants, etc... Cependant nous avons bien senti, notamment avec la visite au Gaec des Maréchaux que l'équilibre est fragile et les solutions de rattrapage rares : ils sont donc très vigilants sur la gestion des prairies. Joseph Pousset explique que le logis (couvert végétal) doit abriter la matière organique gratuite que sont, entre autres, les vers de terre. Si des besoins de rattrapage sont nécessaires, il faut toujours penser à ces petits animaux. Sentir son sol (on sent avec les pieds, pas à vélo ou en quad) demande une maîtrise. L'agriculteur doit transmettre une exploitation avec tout le savoir qui va avec.

#### **Plus de 300 euros pour 1000 litres de lait**

Si ce système n'est pas complètement transposable dans nos exploitations, l'approche "prairies" l'est : la maîtrise de la portance, les apports d'amendements calcaires et d'humus réguliers, la patience lors des "années de misère" (entre 4 et 6 ans de la vie de la prairie) avant le nouvel équilibre. L'équilibre est aussi financier : on a perçu des paysans très (trop ?) économies où chaque dépense doit être justifiée. Les résultats s'en ressentent avec des EBE qui dépassent les 300 euros pour 1000 litres de lait. Les économies se réalisent sur les intrants des cultures (apports d'amendements seuls, pas de semis, pas de phyto en bio), mais également sur les frais de reproduction de ces "grands troupeaux" (monte naturelle avec des animaux de bonne génétique), sur la mécanisation simple mais individuelle (c'est de l'autonomie ?) et avec des bâtiments simples et fonctionnels.

Pour terminer, une rencontre avec le groupe herbagier local, l'Aradec, a mis l'accent sur nos difficultés communes à communiquer sur nos systèmes et

## > en bref



c'est souvent l'expérience d'agriculteurs "intensifs" qui se sont réorientés qui peuvent capter les jeunes.

### Rémy Le Guen, éleveur laitier en Gaec à Tressignaux.

On a vu des fermes avec des résultats assez surprenants. Le robinet des achats est fermé au maximum : peu de charges opérationnelles et des supers revenus avec peu de moyens de production. Pour avoir des prairies comme là-bas, il faut vingt ans. Les rendements sont forcément plus faibles, autour de 4-5 tonnes de matière sèche au lieu de 7-8 tonnes. Le chargement aussi est plus faible. C'est intéressant sur le plan économique, mais à quota équivalent, il faut plus de surface. Ici notre moyenne de production par vache est plus élevée que 3500-4000 litres par vache.

Aller vers un tel système ne se fait pas comme ça : on a des annuités, des charges, qu'on ne peut pas diminuer vite. Du coup on est obnubilé par le quota, parce que le quota représente des recettes. Ces expériences nous posent question : il est important que l'on puisse en discuter ensemble.

Jean-Pierre Guernion et Rémy Le Guen

### ■ 2,75 fois plus de prairies permanentes en Normandie qu'en Bretagne

Ce qui donne en chiffres, 770 000 hectares de "surfaces toujours en herbe" en Normandie, contre 280 000 en Bretagne. En revanche, la Bretagne compte 450 000 hectares de prairies temporaires, contre 80 000 hectares en Normandie.

### ■ 92% des prairies normandes sont permanentes

Les surfaces en herbe représentent la moitié de la SAU de Basse-Normandie. En 1960, elles occupaient 80% des terres agricoles.

### ■ 61 graminées et 45 légumineuses dans les prairies

Ce sont en tout 612 espèces prariales que l'on rencontre dans les prairies permanentes. Dont 506 plantes diverses (hors graminées et légumineuses). Les légumineuses représentent à peu près toujours 10% des espèces.

### ■ 9 espèces occupent une place dominante dans les prairies

Chez les graminées, les agrostides dominent, suivies des ray-grass, de la houlque puis des pâturins. Chez les légumineuses, le trèfle se place très loin devant les lotiers. Chez les autres plantes, on trouve d'abord les joncs, les renoncules et les laîches. Suivent les inévitables chardon, plantain, rumex et pisseinlit. Plus la prairie est productive, moins la diversité est importante : plus de trente espèces en moyenne dans les prairies peu fertilisées, moins de quinze dans les prairies plus intensifiées.

### ■ Fétuque élevée, brome ou fléole plus productifs que le ray-grass anglais

Il s'agit de résultats mesurés en culture pure non fertilisée. Ces espèces permettent aussi une mise à l'herbe plus précoce et une production printanière plus abondante. Toutefois, ces espèces et variétés ont un comportement variable en fonction du type de sol.

### ■ Les brômes et la fétuque élevée pour le sec

Les ray-grass anglais tétraploïdes ont cependant une production supérieure à celle des diploïdes en conditions sèches et ont eu une pérennité supérieure suite au stress thermique qui a accompagné la canicule en 2003.

### ■ Trop d'agrostides empêche tout sursemis

Les agrostides excrètent en effet des composés chimiques par les racines qui sont nuisibles aux plantes voisines. C'est ce qu'on appelle les propriétés allélopathiques, ce qui est particulièrement gênant en cas de semis direct ou de sursemis, lorsque la fréquence relative de cette graminée atteint 10%. Mieux vaut alors détruire puis retourner la prairie.

Source : Daniel Leconte, Inra des Haras du Pin

### ■ Améliorer la structure de la prairie, avant le sursemis

Joseph Pousset, agronome consultant dans l'Orne, préconise donc l'implantation d'un engrais vert dans la prairie. Après grattage énergique (on doit voir la terre), semer à la volée du seigle, de la vesce ou de l'avoine, puis rouler ou piétiner. On peut associer à cet engrais vert toute espèce que l'on veut ramener.

### ■ Limiter l'envahissement du pâturin

Déprimer au printemps ou faucher assez tôt pour éviter que le pâturin n'arrive à graine. Eviter les pâturages prolongés à l'automne, qui pénalisent la base des graminées, où sont leurs réserves. Une telle pratique peut dégrader les prairies parfois à long terme. L'envahissement par le pâturin peut en être le signe.

#### L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 Avenue du Chalutier Sans Pitié, Bâtiment Groupama, BP 332, 22193 PLÉRIN Cédex, 02.96.74.75.50 ou [cedapa@wanadoo.fr](mailto:cedapa@wanadoo.fr)

Directeur de publication : Patrick LE FUSTEC  
Comité de rédaction : Pascal HILLION, Loïc BARBOT, Claude LONCLE, Michel LE VOGUER, Laurence LE METAYER-MORICE  
Maquette, secrétariat de rédaction : Nathalie GOUEREC  
Abonnements, expéditions : Brigitte TRÉGUILIER.  
Imprimerie: J'imprime, ZA des Longs Rêges, BP467, 22194 PLERIN cédex.  
N° de commission paritaire : 76787 AS  
ISSN : 1271-2159

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

**l'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex**

Nom : .....

CEDAPA 3801 Prénom : .....

Adresse : .....

Commune : .....

CP : ..... Tél : .....

Profession:.....

**Je m'abonne pour :**

**1 an**

(7 numéros)

**2 ans**

(14 num.)

Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant  15 € (98,39F)  23 € (150,87F)

Non adhérent, établissement scolaire  23 € (150,87F)  38 € (249,26F)

Soutien+organismes, entreprises  33 € (216,46F)  50 € (327,97F)

Adhésion 2004  31 € (204,46F)

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

**J'ai besoin d'une facture**